Direction de l’instruction publique
du canton de Berne

Inspections scolaires régionales



**Formulaire d’annonce 1**

**relatif à l’article 28 LEO (exclusion de l’enseignement) :**

Conformément aux lignes directrices concernant l’exclusion de l’enseignement arrêtées en vertu de l’article 28, alinéa 5 de la loi sur l’école obligatoire, la commission scolaire concernée doit informer l’inspection scolaire régionale des décisions d’exclusion. Vous voudrez bien utiliser à cet effet le présent formulaire et l’envoyer **dans les cinq jours** à l’inspection scolaire régionale.

Commune :

Ecole et lieu de l’école :

Degré et type d’école : Classe spéciale : [ ]

 Ecole enfantine : [ ]

 Degré primaire : [ ]  1re - 3e [ ]  4e - 6e

 Degré secondaire I : [ ]  sect. g [ ]  sect.m

 [ ]  sect. p

Sexe : [ ]  fille [ ]  garçon

Age de l’élève :       ans

Par décision du       , la commission scolaire

a décidé :

[ ]  l’exclusion totale [ ]  l’exclusion partielle

 Branches :

Retrait de l’effet suspensif : [ ]  oui [ ]  non

Durée de l’exclusion : du       au

Dont semaines d'école hors vacances (max. 12 semaines)

Motifs de l’exclusion (plusieurs réponses possibles) :

[ ]  l’élève perturbe considérablement l’enseignement / refuse de travailler

[ ]  l’élève ne respecte pas les conditions convenues ni les règles de comportement

[ ]  l’élève ne respecte pas le règlement de l’école

[ ]  l’élève menace, se montre blessant envers ou harcèle d’autres enfants

[ ]  l’élève menace, se montre blessant envers ou harcèle des enseignants ou d’autres adultes

[ ]  l’élève accuse des retards importants ou répétés, des absences non excusées

[ ]  autres :

Mesures prises préalablement :

[ ]  avis de détresse à l’autorité compétente de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA) [www.be.ch/apea](http://www.be.ch/apea)

[ ]  intervention de courte durée dans le cadre des mesures pédagogiques particulières

[ ]  changement d’école

[ ]  transfert dans une autre classe régulière

[ ]  avertissement

[ ]  transfert provisoire dans une classe spéciale

[ ]  autres :

Encadrement et occupations pendant l’exclusion (plusieurs réponses possibles) :

[ ]  encadrement par les parents en collaboration avec l’école

[ ]  encadrement par les parents en collaboration avec un service désigné par la commune :

[ ]  service social

[ ]  office des mineurs

[ ]  centre de consultation pour adolescents

[ ]  travail social en milieu scolaire

[ ]  service psychologique pour enfants et adolescents

[ ]  autres :       \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

[ ]  travail dans une entreprise

[ ]  encadrement temporaire dans une institution

[ ]  autres :

Type de réinsertion prévue après l’exclusion :

[ ]  retour dans la classe d’origine [ ]  retour dans une autre classe/école

[ ]  pas de retour (autre type d’encadrement dans une institution)

[ ]  pas de retour (fin de la scolarité obligatoire)

[ ]  pas de retour (inscription dans une école privée) [ ]  déménagement des parents

[ ]  autres :

Remarques :

Lieu et date Le président/la présidente